

INSTRUCTIONS DE COURSE

COUPE DE FRANCE MINIMES COURSE PAR EQUIPE Du 14 au 15 juillet 2023 – Carcans Maubuisson Autorité Organisatrice (AO) : CVB Carcans Maubuisson / FFVOILE

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification

Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV), incluant l'annexe D
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le site internet :

<https://evenements.ffvoile.fr/championnats-de-france-jeunes/cfm-infos-sur-lepreuve/cfm-coupes-de-france-flottes-partagees/>

3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 3.1 Le comité de course pourra modifier les IC verbalement sur l'eau : avant l'envoi du signal d'avertissement, en envoyant le pavillon L et avec un signal sonore, pour informer les concurrents qu'ils doivent s'approcher du bateau comité afin de recevoir les instructions verbales. Ces informations peuvent être transmises par les umpires.
- 3.2 Tout changement dans le programme des courses sera publié avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur la terrasse du club.
- 4.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 10 minutes après l'affalée de l'Aperçu. Ceci modifie Signaux de course.

5. PROGRAMME

Mercredi 12 et jeudi 13 juillet.	Confirmation des inscriptions
Vendredi 14 juillet	11h00 – Briefing puis courses à suivre

Ceci modifie AC. 9.

6. FORMAT DE COURSE, CONSTITUTION D'EQUIPE ET IDENTIFICATION

Voir annexe 2.

7. BATEAUX ET VOILES

- 7.1 Les bateaux fournis par l'AO sont des RS QUEST, et RS Feva.
- 7.2 Chaque équipe doit déposer une caution de 100€ auprès de l'organisation lors de l'inscription. Chaque équipe est responsable des dommages ou pertes pour son bateau, sauf responsabilité autre déterminée par les umpires, le jury ou l'organisation.

- 7.3 Avant une course, le comité pourra décider d'interdire l'utilisation des spis ou d'imposer la prise d'un ris sur les bateaux. La décision sera transmise verbalement aux coureurs, avant l'envoi du signal d'avertissement (cf. 3.2)

8. ZONES DE COURSE

La zone de course sera définie quotidiennement lors du briefing.

9. LES PARCOURS

- 9.1 Le schéma de l'Annexe parcours montre le parcours, y compris l'ordre dans lequel les marques doivent être passées, et le côté requis de chaque marque.
- 9.2 Il pourra y avoir des changements de parcours à tout moment avant que le premier bateau ne soit sur le bord modifié (avant le passage de la marque précédente) sans signaux sonores ni visuels. Ceci modifie RCV33.

10. MARQUES

- 10.1 Les marques sont définies en Annexe parcours.
- 10.2 La ligne de départ est entre un mât arborant un pavillon orange sur le bateau comité et le côté parcours de la marque de départ.
- 10.3 La ligne d'arrivée est entre un mât arborant un pavillon bleu sur le bateau comité arrivée et le côté parcours de la marque d'arrivée.

11. LE DEPART

- 11.1 Les départs des courses seront donnés comme suit (ceci modifie la RCV 26) :
Signaux sonores répétitifs puis quelques secondes plus tard :
3 mn Signal d'avertissement : Présentation de 3 baguettes fluo avec signal sonore
2 mn Signal préparatoire : (pavillon P) Présentation de 2 baguettes fluo avec un signal sonore
1 mn Présentation d'1 seule baguette fluo avec un signal sonore long
0 Départ : La dernière baguette disparaît avec un signal sonore
- 11.2 Les bateaux qui ne sont pas en course doivent rester dans la zone d'attente, qui est située sous le vent du bateau comité (DP) (NP)
Immédiatement après la fin de leur course, les bateaux qui ont fini doivent retourner directement dans la zone d'attente, en restant bien à l'écart de tous les bateaux en course et de tous les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné (retour par l'extérieur du parcours). (DP) (NP)
- 11.3 Un bateau qui n'a pas pris le départ au plus tard 1 minute après son signal de départ sera classé DNS. (Ceci modifie la RCV A4.1.)
- 11.4 L'ordre des matchs sera affiché sur le bateau comité, annoncé par VHF et diffusé par les moyens disponibles pour l'organisation. Les équipes devront se rapprocher au plus vite du bateau comité après leur match pour connaître leur prochaine course.
Les matchs se dérouleront si possible selon l'ordre précisé au briefing.
- 11.5 **Rappel individuel** : les rappels individuels seront signalés par l'envoi du pavillon X qui restera envoyé au maximum 1 minute après le signal de départ de la course concernée. Les concurrents seront si possible signalés verbalement par le comité de course. Ceci modifie la RCV 29.1

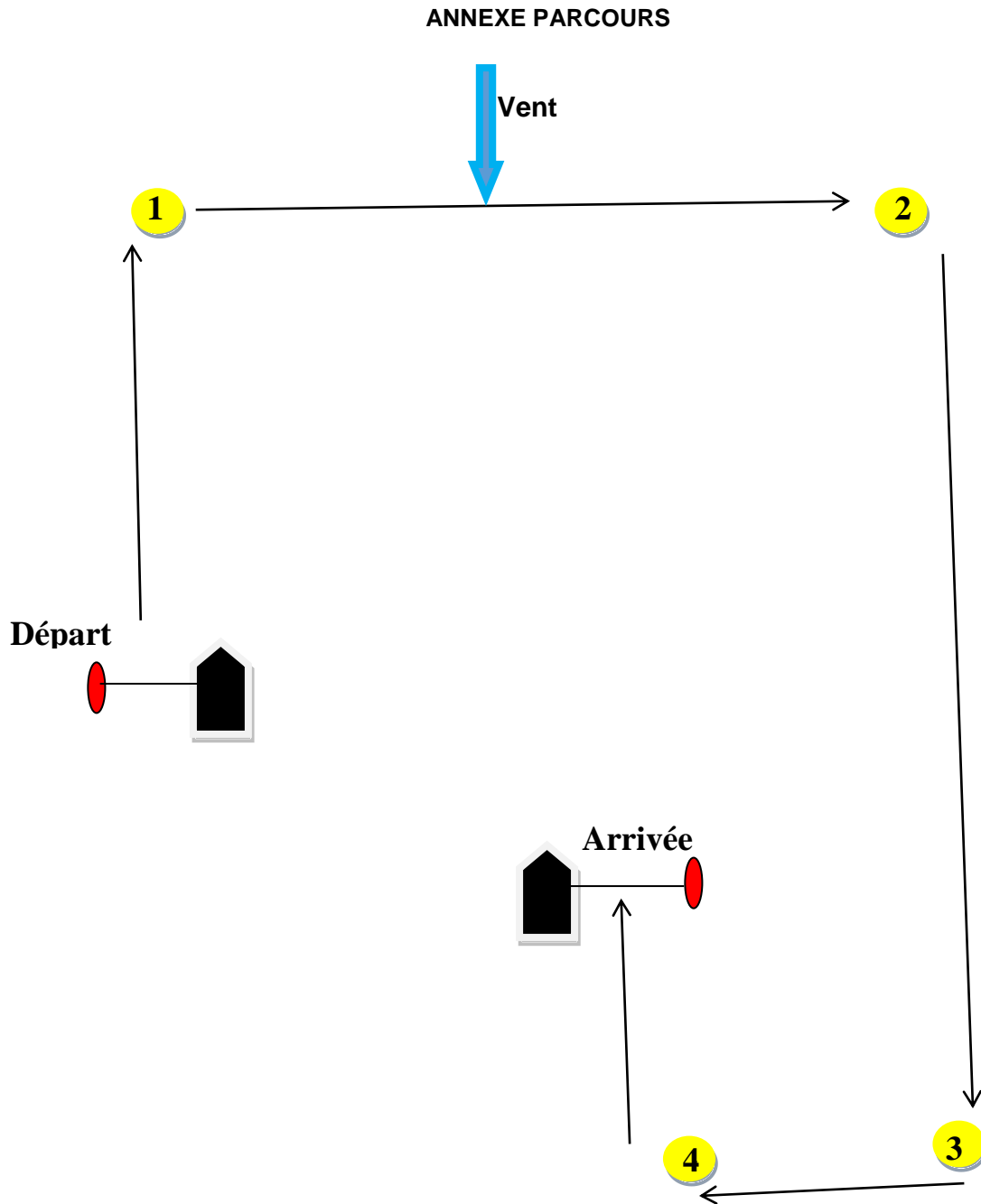
12. SYSTEME DE PENALITE

- 12.1 Les courses seront jugées sur l'eau avec un jugement direct conformément à la RCV D2.
- 12.2 *Modification de la RCV D2.2a : (...) Il doit hâler « Proteste » et lever clairement le bras à la première occasion raisonnable pour chaque réclamation.*
- 12.3 **Autres pénalités**
Les infractions aux IC 11.2, 16, 20 pourront donner lieu à pénalités pour les concurrents ou les équipes concernées, après instruction du jury. Ces pénalités pourront être plus légères qu'une disqualification si le jury le décide.

13. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITE

- 13.1 Le temps cible de chaque course sera approximativement de 08 minutes. Le manquement à satisfaire au temps cible ne pourra faire l'objet d'une demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1.a)
- 13.2 Le temps limite pour finir est de 20 minutes pour le premier.

- 13.3 Les bateaux n'ayant pas fini dans un délai de 5 minutes après le premier bateau de leur série ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF sans instruction. Cela modifie les RCV 35, A4 et A5.
- 13.4 Le comité de course pourra annuler une course conformément à la RCV 32. L'annulation sera annoncée verbalement par les arbitres. La course annulée pourra être recourue, le signal d'avertissement sera donné aussi rapidement que possible. Ceci modifie signaux de course.
- 14. CLASSEMENT**
Voir Annexe 2.
- 15. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS (voir aussi Annexe 2)**
Les équipes sont libres de présenter 4 à 8 concurrents (parmi les inscrits de leur équipe) à chaque course pour compléter les 2 bateaux avec :
- en Quest : 3 concurrents minimum par bateau et 4 maximum
 - en Feva : 2 concurrents par bateau
- 16. CONTROLES D'EQUIPEMENT [DP] [NP]**
- 16.1 La RCV 40.1 s'applique à tout moment. Ceci modifie la RCV 40.2. (Le port de la brassière de sécurité est obligatoire.)
- 16.2 Aucune modification ne pourra être apportée sur les bateaux fournis en dehors de l'utilisation normale des réglages dynamiques en navigation.
- 17. BATEAUX OFFICIELS**
Les bateaux jury seront identifiés avec un pavillon jaune marqué « JURY ».
- 18. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS**
- 18.1 Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 18.2 La réglementation des conditions d'intervention des entraîneurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.
- 19. EMARGEMENT [DP] [NP]**
Chaque responsable d'équipe (adulte désigné responsable des coureurs sur site, à même de relayer toute communication de l'AO vers les coureurs) devra être présent et valider la présence de son équipe lors des briefings.
- 20. EVACUATION DES DETRITUS (RCV 47) [DP] [NP]**
Les bateaux ne doivent pas jeter de débris dans l'eau. Les débris peuvent être déposés à bord des bateaux officiels.
- 21. COMMUNICATION RADIO**
- 21.1 Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables. (DP) (NP)
- 21.2 Le Canal VHF : sera défini lors du briefing.
- 22. PRIX**
Des prix seront distribués aux 3 premières équipes.



Parcours : Départ -1 – 2 – Marque d'arrivée à laisser à tribord - 3 – 4 – Arrivée
 Marques 1, 2, 3 et 4 à laisser à Tribord
 Marques 1 2 3 4 : Bouées jaunes
 Départ : Bouée rouge
 Arrivée : Bouée rouge

ANNEXE 2 FORMAT DE COURSE, CONSTITUTION D'EQUIPE ET IDENTIFICATION

6.1 Composition des équipes

Les équipes seront constituées de 6 à 10 concurrents, indépendamment des clubs ou ligues d'appartenance ainsi que des séries pratiquées, 4 à 8 concurrents pourront courir les courses selon les supports.

6.2 Identification et supports

6.2.1 Chaque équipe sera identifiée par le nom choisi au début de la compétition.

Sur l'eau, chaque équipe se verra attribuer pour chaque course 2 RS Quest ayant la même couleur de voile (bleu marine ou rouge) ou 2 RS Feva avec la même couleur de voile (bleu ciel ou jaune). Ceci modifie Avis de Course 8.1 et 8.2.

6.2.2 Le choix des supports utilisés pour un match ainsi que la répartition des équipes sur les supports sera fait à la discrétion de l'autorité organisatrice.

6.3 Format

Chaque phase pourra être arrêtée, allongée ou raccourcie à tout moment en fonction des conditions météo et à la discrétion du comité de course.

6.3.1 Phase 1. Poules de classement. Round robin.

Si 7 équipes ou moins sont inscrites, il y aura une poule de classement.

Si 8 à 12 équipes sont inscrites, il y aura deux poules de classement (A et B)

Lors des poules de classement, chaque équipe disputera au moins une course contre chacune des équipes de sa poule.

Les 2 premières équipes des poules A et B ou les 4 premières de la poule unique seront qualifiées pour la phase 2.

6.3.2 Phase 2 : 1/2 finales. Phase éliminatoire la première équipe à 2 victoires.

Si poule unique en phase 1 : le 1° du classement pourra choisir son adversaire en ½ finale

Si poules A et B en phase 1 :

1° A contre 2° B

2° A contre 1° B

Les 2 vainqueurs sont qualifiés pour la phase 4

Les 2 perdants sont qualifiés pour la phase 3

6.3.3 Phase 3 : finale Argent : la première équipe à 2 victoires. Attribution des places 3 et 4.

6.3.4 Phase 4 : finale Or : la première équipe à 3 victoires. Attribution des places 1 et 2

6.3.5 Phase 5 : Poule de classement pour les places de 5 à 12